



Ce Journal paraît tous les Dimanches. — Le prix de l'abonnement est, pour Lyon, de 10 fr. pour un an, et de 5 fr. pour six mois.

Pour le département, 11 fr. pour un an, et 5 fr. 50 c. pour six mois. — Hors du département, 12 fr. pour un an, et six fr. pour six mois.

Le Bureau du Journal est ouvert le matin depuis 9 heures jusqu'à 2, le soir de 4 à 6.

On s'abonne aux Bureaux du Journal, rue Désirée, n° 5, au 1^{er}; — Chez M. Davcrède, rue du Chapeau-Rouge, n° 5, à la Croix-Rousse. — Bertrand, place de la Croix-du-Chapeau-Rouge, n° 7, à Vaise. — M. Grand, rue Monsieur, n° 11, — et chez M^{me} Durval, place des Célestins.

L'INDICATEUR,

JOURNAL INDUSTRIEL DE LYON.

Industrie, reine du monde, relève ton front abattu.



A NOS LECTEURS.

Depuis près d'un mois nous avons l'intention d'entretenir nos lecteurs d'une décision du conseil des prud'hommes, rendu à la requête de l'agent comptable de la caisse de prêt, contre la dame Calamier, qui ayant emprunté une somme de 40 f., s'est trouvée forcée, par de facheuses circonstances, de vendre son atelier. (Elle est maintenant réduite à travailler en qualité d'ouvrière.)

Notre intention n'est pas de blâmer une décision qui nous paraît conforme aux usages du conseil, mais seulement de faire observer que la somme de 10 f., que la dame Calamier est tenue de payer chaque mois, nous paraît hors de proportion avec les économies qu'elle peut faire sur le produit de son travail.

Si cette considération n'a pas échappée aux membres du conseil, ils ont sans doute la certitude, que les prix de fabrication de nos étoffes obtiendront sous peu, une amélioration, car il y aurait inconséquence à rendre des jugemens dont l'exécution serait impossible.

Si nous faisons remarquer à nos lecteurs ce qu'à de sévère et d'exorbitant cette décision du conseil, combien ne doivent-ils pas s'affliger avec nous de la facilité qu'ont les négocians de se déclarer en état de faillite, et de notre impuissance à nous faire payer les façons qu'ils nous emportent; car il est constant que nous ne pourrions pas, dans cet état de choses, nous en faire payer seulement le quart chaque mois. Sans doute on dira c'est l'usage, on ne peut faire autrement. Il ne faut pas mettre le failli dans la position de ne jamais se relever.

Les tribunaux de notre France, dira-t-on encore, sont bien plus sévères que dans beaucoup d'autres pays. Par exemple en Amérique, la banqueroute a toutes les facilités possibles pour tromper impunément la confiance. Cela est vrai, et je crois que personne n'en doute; mais cela n'empêche pas que nous, hommes de la

classe ouvrière, devons désirer que le chef d'atelier, dans des cas malheureusement semblables, soit traité avec moins de dureté.

Si nous nous plaignons de l'extrême disproportion que l'on met entre un chef d'atelier ruiné et un négociant en état de faillite, ce n'est pas parce que cette désastreuse faculté nous est refusée, lors même que les vicissitudes de notre profession nous ont réduits au dénuement le plus complet; ce n'est pas parce que la main-d'œuvre n'est point privilégiée, et, que, comme toute autre créance, elle supporte des pertes; mais bien parce que l'on ne fait pas une assez large part à la position malheureuse dans laquelle se trouve un chef d'atelier, détruit par des pertes éprouvées et des malheurs impossibles à prévoir, d'avec le négociant dont la faillite n'est presque toujours que le résultat de l'inconduite ou de spéculations et entreprises hasardeuses. Nous pensons qu'il est bien naturel de croire que la certitude qu'à le négociant failli, qu'on usera d'indulgence envers lui, qu'il pourra se rétablir dans ses affaires, aux dépens de ses créanciers, ne fait que donner des facilités au négociant malhonnête homme à user de cette voie et en même temps rendre la classe ouvrière plus malheureuse, en ce que pour rétablir sa confiance dans le crédit et l'opinion publique, au lieu de diminuer ses dépenses accoutumées, il en fera fastueusement de nouvelles et ne voulant rien prendre sur ses bénéfices possibles, ce sera sur ses ouvriers, soit en leur diminuant les façons, soit par des moyens illicites dont les détails répugnent à une plume honnête.

En parlant de la facilité qu'ont les négocians de se rétablir après faillite, nous allons vous citer un de ses événemens remarquables, d'autant qu'ils sont inattendus.

Il y a quelque temps, un fabricant de cette ville, dont je tairai le nom, jouissait d'une considération distinguée, de l'estime et de la confiance publique, n'ayant

aucun de ces goûts fastueux qui fatiguent l'œil du pauvre, parce qu'ils prennent leur source dans la corruption ; il était simple, affable envers ses ouvriers, on le reconnaissait posséder toutes les vertus qui font l'honnête homme.

On lui supposait des fonds, à lui appartenant, pour faire marcher un commerce qui était assez considérable. Eh bien ! cet homme ne possédait pas un centime à lui ; sa maison, depuis plus de dix années, manœuvrait entièrement avec des fonds étrangers.

La confiance dont il jouissait, avait décidé 20 ou 30 chefs d'atelier et autres personnes à placer, chez lui, le fruit de leurs épargnes.

L'état de cette maison aurait duré encore long-temps, et peut-être des nouvelles épargnes, arrachées à la sueur et à la privation, seraient venues l'alimenter encore, si une maison de banque, qui avait fait de grandes spéculations et de vastes entreprises, n'avait tout à coup fait voir à nu les affaires de ce négociant, en lui demandant la plus grande partie des fonds qu'elle lui avait depuis long-temps prêtés ; et le négociant, ne pouvant satisfaire, se déclara en état de faillite.

Cette nouvelle porta le coup du désespoir parmi ces chefs d'atelier, qui se voyaient enlever en un instant le fruit de tant d'années de fatigue, de travail, de privation, et la ressource de leurs vieux jours.

A quelque temps de là, on fit offrir aux créanciers, comme c'est d'usage, la somme de tant p. 0/0 ; enfin, pour faciliter l'accommodement, on dit aux chefs d'atelier que le fils ou les fils étant avantageusement placés, la première chose qu'ils feraient, ce serait d'acquitter des dettes si sacrées.

Hélas ! qu'en est-il résulté, ces hommes qu'avait abusé leur trop de confiance, après avoir été trompé par le père, attendent, sur le lit de douleur à l'hôpital ou à l'hospice des vieillards, qu'il plaise un jour à des fils de venir acquitter les dettes de leur père. Ils sont encore heureux ; leurs yeux ne sont pas fatigués de leur présence ni du faste qui les accompagne. Et quelle différence, lecteur, entre le peuple ouvrier et ceux qui se regardent comme ses maîtres. Son opinion à lui, c'est qu'il ne se croit réellement rétabli dans la confiance que quand, de ses dettes, il a acquitté jusqu'à la dernière ; et si des malheurs continus paralysent ses bonnes volontés, loin de les insulter par un luxe odieux, il fuit la présence de ceux qu'il a involontairement trompé. Comme nous avons pris à tâche de réclamer la réalisation de tout ce qui peut avoir trait à l'amélioration des travailleurs, nous émettons le vœu que le conseil emploie tous les moyens qu'il a en son pouvoir, afin de corriger les abus qui existent dans notre fabrique. Nous demandons aussi, aux mêmes prud'hommes, que lorsqu'un chef d'atelier, par des malheurs évidens, n'aurait pu rembourser à la caisse des prêts, ce qu'il y aurait emprunté, ne fut condamné qu'à restituer chaque mois, le huitième de la somme ; ce qui le mettrait dans une position plus favorable que madame Calamier, qui a été condamné à en payer le quart.

Mardi prochain, 18 courant, au bénéfice de M. Joanny. Les premières représentations de *la Vénitienne*, drame en cinq actes, qui, après la *Tour de Nesle*, est le seul ouvrage qui ait attiré la foule au théâtre de la Porte-St-Martin (ce drame est de l'école moderne) ; *Jacquemin Roi de France*, vaudeville en deux actes ; et les *Deux Borgnes*, vaudeville en un acte.

Le choix des pièces, le zèle de l'artiste, tout doit concourir à lui assurer une représentation fructueuse.

Nos lecteurs s'empresseront, sans doute, d'assister à cette représentation ; l'artiste le mérite, non-seulement comme un de nos compatriotes lyonnais, mais sous des titres plus chers encore, et que nous nous abstenons de citer.

Le spectateur, après avoir tour-à-tour tremblé, frémi et pleuré, y trouvera aussi à rire dans les *Deux Borgnes*, et surtout dans *Jacquemin Roi de France*.

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.

COURS PUBLICS ET GRATUITS

De Géométrie-Pratique.

Nous, Maire de Lyon, donnons avis,

Que la rentrée des cours de géométrie-pratique, professés par M. Prévost, au Conservatoire des arts, aura lieu dimanche, 9 novembre prochain, à l'heure de midi, au Palais St-Pierre, et que les leçons en seront continuées le jeudi et le dimanche de chaque semaine.

Ces cours seront divisés en deux parties, savoir : celui du dimanche sera consacré à la géométrie élémentaire, appliquée aux arts et métiers, et spécialement à l'architecture, au toisé, à l'arpentage, à la levée des plans, au nivellement, etc.

Celui de jeudi, comprendra l'enseignement de la géométrie descriptive, appliquée aux plans, coupes, élévation, à la coupe des pierres, à la géométrie ou l'art de tracer des cadrans, à la perspective, aux sections coniques, etc.

Indépendamment de l'admission du public, à la fréquentation desdits cours, il sera reçu des inscriptions d'élèves titulaires, soit auprès de M. le directeur du Conservatoire des arts, soit auprès de M. Prévost, professeur.

Nul ne sera admis, comme élève titulaire, au-dessous de 14 ans et au-dessus de 24 ans.

Fait à l'hôtel-de-ville de Lyon, le 25 octobre 1834.

Prunelle.

UTILITÉ DU PROLÉTAIRE.

D'autres, avant nous, et avec un talent bien supérieur, ont donné une définition du mot prolétaire ; nous pouvons donc nous exempter de la reproduire. Notre but est de nous arrêter sur les avantages que la société en général tire des travailleurs. Pour cela, nous diviserons les prolétaires en trois classes : l'artisan, le laboureur et le domestique, autrefois esclaves.

L'esprit, les talens, le génie, procurent la célébrité ; c'est le premier pas vers la renommée ; mais si l'on doit admirer le génie qui tire du néant, par ses innovations, tant de belles choses, quel tribut de louanges ne doit-on pas à celui qui anime le génie par son exécution ? Si l'amateur contemple avec admiration la hardiesse de tels ou tels monumens, il ne peut s'empêcher d'y reconnaître et le ciseau délicat qui en a taillé les pièces, et la main habile qui en a ajusté les compartimens. Si nous avons parmi nous de ces tableaux dignes de la contemplation de tous les siècles, que dire de ce pinceau qui ressuscite en quelque sorte le héros, pour nous retracer long-temps après lui et son dévouement, et ses actions mémorables ? Si l'intérieur des temples, dans les jours de solennité, si les salons des rois et les ameublemens des princes, sont embellis par des étoffes rares et précieuses, dont on ne peut se lasser d'admirer la fraîcheur, l'éclat et le fini ; qui n'y reconnaît les doigts subtils qui les ont tissées ?

Si la soif ardente des richesses, a porté les hommes à creuser jusques dans les entrailles de la terre, ces voûtes souterraines que nous ne saurions voir sans frémir ; que ne doit-on pas au courage de ceux qui ne craignent pas de s'y ensevelir, pour satisfaire à la cupidité de leurs semblables ? si souvent nous sommes pour ainsi dire transportés par la musique, cette science de l'ame et de la sensibilité ; ne devons-nous pas ordinairement l'enthousiasme que nous éprouvons, plutôt à l'agilité, à la supériorité de l'exécution, qu'au talent distingué du compositeur, qui ne saurait ressortir sans elle ? Mais si pour mieux faire sentir le mérite du prolétaire, de l'utile et de l'agréable, nous passons à la futilité ; que dirons-nous de cet élégant qui l'éclabousse avec son tilbury, ou qui, à l'aide de son lorgnon, lui jette un œil de mépris ? Si son caractère volage lui permettait de réfléchir, il ne pourrait s'empêcher de donner des éloges à celui qui a su donner à sa taille, souvent grotesque, cette tournure de mode qui le fait admirer ! Cette femme frivole qui, par l'éclat de sa parure, captive dans un cercle, dans un bal ou dans un théâtre, les regards de la majorité des assistans, se garderaient bien de faire réfléchir une parcelle de ces rayons de louanges et d'admiration, sur la modeste couturière qui est la cause première de cet enchantement ! Quel contraste avec la conduite de ces personnes de son sexe, que la charité porte à dévouer leur vie entière dans les hospices ou dans les prisons au soulagement de l'humanité souffrante, ou de la perversité du crime !

Que ne dirons-nous pas en second lieu, de cet homme des champs, de cet élève de la nature, à qui l'on est le plus redevable, et qu'on prise pour l'ordinaire le moins, dont le travail nous procure l'abondance, et pour qui l'on n'a pas souvent toute l'estime qu'il mérite ? Le prince comme le simple citoyen, le riche comme le pauvre, lui doivent leur tribut de louanges et de remerciemens. Cela est tellement vrai, qu'en supposant ce qui est impossible, qu'il n'y eût qu'un homme capable d'ensemencer la terre, de tailler, de greffer les arbres et la vigne ; en un mot, de nous procurer les choses nécessaires à la vie, on en ferait un Dieu, et la vénéra-

tion qu'on lui porterait, ne diminuerait que lorsqu'il aurait communiqué ses lumières, encore même lui devrait-on un double tribut de reconnaissance ! Eh bien c'est ce même homme à qui, des classes élevées, voudraient enlever toutes ces prérogatives ! On lui doit tout, et on le regarde comme rien ; l'on ne saurait se passer de lui, et les grands en font le jouet de leurs caprices et le traitent en esclave ! Voyons sous ce rapport jusqu'où va leur injustice. Que dire du dévouement de ce serviteur qui ne craint pas de sacrifier sa santé pour servir les intérêts de son maître, de tel autre qui joue en quelque sorte sa vie, pour préserver d'accidens celui qu'il affectionne plus qu'il ne prise le salaire qu'il en reçoit ; de ce désintéressement qui le porte souvent dans un désastre à sauver la fortune de son maître, plutôt que de songer à sa propre conservation ? Mais si notre œil observateur franchit les mers, si nous jetons un regard jusqu'aux Iles, jusqu'au milieu de ces plantations, où des esclaves luttent chaque jour, et contre la rigueur du climat, et contre la fatigue ; que de félicitations ne leur doivent-ils pas ces hommes, dont l'immense richesse est le résultat de leurs sueurs et de leurs peines ?

Mais nous dira-t-on, pourquoi tant préconiser les vertus du prolétaire, qui ne sont souvent basées que sur la nécessité ? Nous répondrons avec l'histoire : Qu'importe que Régulus, poussé par un enthousiasme patriotique, ait fait à la république le sacrifice de sa vie, en a-t-il moins été utile par cette satisfaction particulière ? La vertu purement désintéressée, si elle était possible, produirait-elle d'autres effets ? cet odieux sophisme d'intérêt personnel a été imaginé par les grands qui, cherchant toujours exclusivement le leur, voudraient rejeter sur toute l'humanité le reproche qu'eux seuls méritent. Au lieu de calomnier les malheureux, consultez vos vrais intérêts, et vous les verrez liés à ceux de la société toute entière ?

Heureux du siècle, appréciez enfin ce que vaut un soupir, une larme du prolétaire ; s'il est l'artisan de toutes vos félicités, laissez-lui la douce satisfaction de se soustraire un instant à l'idée de son malheur, sans que vous lui fassiez le reproche de se créer des besoins factices. Soyez justes et vos cœurs blasés par l'indifférence et le dédain, jouiront d'un plaisir qui vous est inconnu !

Nous apprenons qu'un négociant, amateur des nouvelles mécaniques à la *Jacquard*, ayant fait lire un dessin sur du papier, a été obligé de le faire relire sur du carton, attendu que le papier se gonflait et se froissait par le mouvement du travail, et qu'il est évident que les trous ne se présentant pas toujours directement vers les aiguilles, font faire par ces inconvéniens, beaucoup de fautes à l'étoffe. Il résulte encore que l'ouvrier ne pouvant pas travailler aussi vite qu'avec une seule mécanique, il ne veut plus être payé à façon, selon le cours, ou autrement à la journée.

D'après ces faits qui sont positifs, le négociant perdrait, non-seulement sur les façons qui seraient plus élevées, mais aussi par le temps qu'il faudrait de plus

